

RAPPORT
sur les comptes annuels du Centre européen pour le développement de la
formation professionnelle relatifs à l'exercice 2007, accompagné des
réponses du Centre

(2008/C 311/19)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Points</i>	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1-2	131
DÉCLARATION D'ASSURANCE	3-6	131
OBSERVATION	7	131
Tableaux 1 à 4		132
Réponse du Centre		135

INTRODUCTION

1. Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (ci-après «le Centre») a été créé en vertu du règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil ⁽¹⁾. La principale mission du Centre est de contribuer au développement de la formation professionnelle au niveau communautaire. Dans cette perspective, il établit et diffuse une documentation sur les systèmes de formation professionnelle.

2. Le *tableau 1* présente de manière synthétique les compétences et les activités du Centre. Des données clés extraites des états financiers établis par ce dernier pour l'exercice 2007 sont récapitulées et présentées à titre d'information dans les *tableaux 2, 3 et 4*.

DÉCLARATION D'ASSURANCE

3. La présente déclaration est adressée au Parlement européen et au Conseil, en vertu de l'article 185, paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil ⁽²⁾; elle a été établie à la suite de l'examen des comptes du Centre, conformément aux dispositions de l'article 248 du traité instituant la Communauté européenne.

4. Conformément à l'article 12 bis du règlement (CEE) n° 337/75, les comptes du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ⁽³⁾ ont été établis par son directeur et transmis à la Cour. Celle-ci est tenue de fournir une déclaration d'assurance sur la fiabilité de ces comptes ainsi que sur la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes.

5. La Cour a conduit son audit conformément aux normes internationales d'audit et aux codes de déontologie IFAC et ISSAI ⁽⁴⁾, dans la mesure où ils sont applicables dans le contexte communautaire. L'audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières.

6. La Cour a ainsi obtenu une base raisonnable pour étayer la déclaration ci-après.

Fiabilité des comptes

Les comptes du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont fiables dans tous leurs aspects significatifs.

Légalité et régularité des opérations sous-jacentes

Les opérations sous-jacentes aux comptes annuels du Centre sont, dans leur ensemble, légales et régulières.

L'observation ci-après ne remet pas en cause la déclaration de la Cour.

OBSERVATION

7. Le budget du Centre pour 2007 s'élevait à 17,4 millions d'euros, contre 17,6 millions d'euros pour l'exercice précédent. Le programme de travail du Centre pour 2007 énumère les activités prévues pour chacun des objectifs spécifiques et comporte une description détaillée des résultats à atteindre. Il est fréquent que les objectifs et les indicateurs de performance ne soient pas mesurables, ce qui rend l'évaluation des réalisations difficile. S'il souhaite que son budget soit véritablement établi par activités, le Centre devrait définir des objectifs précis et améliorer sa programmation. Celle-ci devrait établir un lien clair et cohérent entre les objectifs fixés et la mise en œuvre des ressources budgétaires nécessaires à leur réalisation.

Le présent rapport a été adopté par la Cour des comptes à Luxembourg en sa réunion du 18 septembre 2008.

Par la Cour des comptes
Vítor Manuel da SILVA CALDEIRA
Président

⁽¹⁾ JO L 39 du 13.2.1975, p. 1.

⁽²⁾ JO L 248 du 16.9.2002, p. 1.

⁽³⁾ Ces comptes ont été établis le 17 juin 2008 et reçus par la Cour le 3 juillet 2008.

⁽⁴⁾ Fédération internationale des experts-comptables (IFAC) et normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Tableau 1

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) — Thessalonique

Domaines de compétence communautaire selon le traité	Compétences du Centre, telles que définies aux articles 2 et 3 du règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil		Gouvernance	Moyens mis à la disposition du Centre en 2007 (données pour 2006)	Produits et services fournis en 2007 (données pour 2006)
<p>La Communauté met en œuvre une politique de formation professionnelle, qui appuie et complète les actions des États membres pour le contenu et l'organisation de la formation professionnelle.</p> <p>L'action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — faciliter l'adaptation aux mutations industrielles, notamment par la formation et la reconversion professionnelles, — améliorer la formation professionnelle initiale et la formation continue afin de faciliter l'insertion et la réinsertion professionnelles sur le marché du travail, — faciliter l'accès à la formation professionnelle et à favoriser la mobilité des formateurs et des personnes en formation, et notamment des jeunes, — stimuler la coopération en matière de formation entre établissements d'enseignement ou de formation professionnelle et entreprises, — développer l'échange d'informations et d'expériences sur les questions communes aux systèmes de formation des États membres. <p>(Extraits de l'article 150 du traité)</p>	<p>Mission du Centre</p> <p>Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des décisions mieux étayées en vue d'actions futures.</p> <p>Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement, au niveau communautaire, de la formation et de l'enseignement professionnels.</p>	<p>Tâches:</p> <ul style="list-style-type: none"> — établir une documentation sélective et une analyse des données, — contribuer au développement et à la coordination de la recherche, — exploiter et diffuser des informations pertinentes, — promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle, — fournir un forum à un public vaste et diversifié. 	<p>1. Conseil d'administration (CA)</p> <p><i>Composé,</i> pour chaque État membre:</p> <ul style="list-style-type: none"> — d'un représentant du gouvernement, — d'un représentant des organisations d'employeurs, — d'un représentant des organisations de travailleurs et de trois représentants de la Commission européenne. <p>2. Bureau</p> <p><i>Composé:</i> du président et des trois vice-présidents du conseil d'administration (un pour chacune des catégories), d'un coordinateur par catégorie et d'un représentant de la Commission.</p> <p>3. Directeur</p> <p>Nommé par la Commission, sur la base d'une liste de candidats présentés par le conseil d'administration; il est chargé de la gestion du Centre et exécute les décisions du conseil d'administration et du bureau.</p> <p>4. Contrôle interne</p> <p>Service d'audit interne de la Commission.</p> <p>5. Audit externe</p> <p>Cour des comptes.</p> <p>6. Autorité de décharge</p> <p>Le Parlement, sur recommandation du Conseil.</p>	<p>Budget:</p> <p>17,4 millions d'euros (17,6 millions d'euros)</p> <p>Contribution communautaire: 96 % (95 %)</p> <p>Effectifs au 31 décembre 2007:</p> <p>Nombre de postes prévus au tableau des effectifs: 97 (95)</p> <p>dont pourvus: 89 (81)</p> <p>Autres agents: agents contractuels, experts nationaux détachés.</p> <p><i>Total des effectifs:</i> 128 (123)</p> <p>dont assurant des tâches opérationnelles: 89 (84)</p> <p>administratives: 39 (34)</p> <p>mixtes: 0 (5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Conférences et séminaires: 11 (24). — Ateliers: 82 (24). — Présentations/visites: 24 (21). — Études: 14 (35) + 23 subventions pour ReferNet. — Projets: 40 (36) [dont 8 (2) administratifs] plus 13 (15) communautés virtuelles [dont 3 (1) administratives]. — Participations: suivi d'Helsinki et préparation de la réunion ministérielle qui se tiendra à Bordeaux en 2008, programme «Éducation et formation 2010», programme Leonardo da Vinci, et transition vers le programme d'apprentissage tout au long de la vie, cadre commun d'action des partenaires sociaux, comité consultatif pour la formation professionnelle, directeurs généraux chargés de la formation professionnelle, groupe de coordination «Éducation et formation 2010». — Publications: 34 (43). — 3 numéros de Cedefop info (3). — 3 numéros de la Revue européenne «Formation professionnelle» (3). — Diffusion de documents: 8 477 (8 733) sur demande, 1 565 (1 774) abonnements à la Revue européenne, 8 490 (8 498) abonnements à Cedefop info. — Publications électroniques: 3 364 (3 324) abonnements à la newsletter ETV, 4 000 000 (3 583 478) pages vues ETV, 5 841 (7 553) membres enregistrés dans les communautés virtuelles, 769 (844) participants au programme de visites d'études.

Source: Informations transmises par le Centre.

Tableau 2

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) — Thessalonique — Exécution budgétaire pour l'exercice 2007

(1 000 euros)

Recettes			Dépenses										
Provenance des recettes	Recettes inscrites au budget définitif de l'exercice	Recettes perçues	Affectation des dépenses	Crédits de l'exercice					Crédits reportés de l'exercice précédent				
				inscrits	engagés	payés	reportés	annulés	disponibles	engagés	payés	reportés	annulés
Subvention communautaire	16 730	16 317	Titre I Personnel (CND)	9 631	9 000	8 694	306	631	338	338	240	0	98
Autres recettes	125	96											
			Titre II Fonctionnement (CND)	2 049	1 754	808	1 096	145	559	559	519	0	40
			Titre III Activités opérationnelles (CD)										
			— CE	5 150	4 805		0	0	0	0	0	0	0
			— CP	5 175		4 869	99	207	0	0	0	0	0
Recettes affectées ⁽¹⁾	544	494	Recettes affectées	544	82	19	525	0	916	446	227	551	138
			Total CE	17 374	15 641		1 927	775	1 813	1 343		551	276
Total	17 399	16 907	Total CP	17 399		14 390	2 026	983	1 813		986	551	276

⁽¹⁾ S'agissant de fonds Phare d'un montant de 50 000 euros, l'ordre de recouvrement de 2007 n'a été encaissé qu'en février 2008.

CND: crédits non dissociés (les crédits d'engagement égalent ceux de paiement).

CD: crédits dissociés (les crédits d'engagement peuvent différer de ceux de paiement).

CE: crédits d'engagement dans un régime de crédits dissociés.

CP: crédits de paiement dans un régime de crédits dissociés.

Source: Données du Centre. Ce tableau présente sous une forme synthétique les données fournies par le Centre dans ses comptes annuels. Les recettes perçues et les paiements effectués sont estimés suivant la méthode de la comptabilité de caisse.

Tableau 3

**Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) — Thessalonique —
Compte de résultat économique pour les exercices 2007 et 2006**

	(1 000 euros)	
	2007	2006
Recettes d'exploitation		
Subvention communautaire	15 707	14 146
Autres subventions	396	457
Autres recettes	373	279
Total (a)	16 476	14 882
Dépenses d'exploitation		
Dépenses de personnel	9 041	8 166
Dépenses liées aux immobilisations	460	480
Autres dépenses de fonctionnement	1 429	1 181
Dépenses opérationnelles	5 290	4 340
Total (b)	16 220	14 167
Excédent/(déficit) des activités liées à l'exploitation (c = a - b)	256	715
Produits des opérations financières (e)	0	0
Charges liées aux opérations financières (f)	3	4
Excédent/(déficit) des activités non liées à l'exploitation (g = e - f)	- 3	- 4
Résultat économique de l'exercice (h = c + g)	253	711

Source: Données du Centre. Ce tableau présente sous une forme synthétique les données fournies par le Centre dans ses comptes annuels; ces derniers sont établis suivant la méthode de la comptabilité d'exercice.

Tableau 4

**Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) — Thessalonique — Bilan
au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006**

	(1 000 euros)	
	2007	2006
Actif à long terme		
Immobilisations incorporelles	110	92
Immobilisations corporelles	4 621	4 887
Créances à long terme	5	5
Actif à court terme		
Préfinancement à court terme	384	552
Stocks	155	0
Créances à court terme	462	438
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 763	3 919
Total actif	9 500	9 893
Passif à court terme		
Provisions pour risques et charges	412	317
Dettes à court terme	3 037	3 777
Total passif	3 449	4 094
Actif net	6 050	5 799
Réserves		
Excédent/déficit cumulé	5 798	5 088
Résultat économique de l'exercice	253	711
Capital net	6 050	5 799

Source: Données du Centre. Ce tableau présente sous une forme synthétique les données fournies par le Centre dans ses comptes annuels; ces derniers sont établis suivant la méthode de la comptabilité d'exercice.

RÉPONSE DU CENTRE

7. Le Centre tient compte de l'observation de la Cour. Il est en train d'élaborer une formulation plus précise des objectifs et des indicateurs de performance. Pour 2008, le Centre a introduit un budget fondé sur les activités, qui établit un lien clair entre les activités, leurs objectifs et les ressources budgétaires attribuées à cet effet.
